



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 432

Texte de la question

SITUATION DANS LES LYCÉES

M. le président. La parole est à Mme Sandrine Mazetier, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Sandrine Mazetier. Ma question s'adressait au ministre de l'éducation nationale, mais il n'est pas là pour me répondre. Cela préfigure ce qui va se passer dans de nombreux établissements scolaires à la rentrée prochaine : les élèves seront là, mais pas les enseignants, parce que leurs postes auront été supprimés ! *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

Vous prétendez réformer, mais vous ne faites que réduire et supprimer. Vous prétendez changer de politique, mais vous poursuivez une politique engagée depuis six ans et qui a déjà abouti à la suppression de quarante mille postes dans l'éducation nationale. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)* Vous prétendez épargner l'école primaire, c'est faux : des classes seront supprimées partout à la rentrée prochaine. Vous prétendez épargner l'éducation prioritaire, c'est faux : les forts contingents de lycéens venus de ZEP qui défilent dans nos rues sont là pour démontrer le contraire. *(" C'est vrai ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)* Vous prétendez que les diminutions de postes sont liées à la baisse des effectifs scolarisés, là encore c'est faux : dans ma circonscription, le lycée Paul Valéry comptait en 2002 un seul élève de plus qu'à la rentrée prochaine ; or il se verra allouer 30 % d'heures d'enseignement en moins. Ce sont autant d'options, de filières et de projets supprimés et des classes de plus en plus surchargées, notamment en terminale : est-ce ainsi que vous entendez améliorer les résultats au baccalauréat ?

Avec un cynisme digne du vieil adage qui dit que, quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage, vous supprimez à l'aveugle des filières, des postes et des projets en publiant dans le même temps des classements qui montrent que sur les soixante-deux meilleurs lycées de France, seuls six sont publics. C'est un scandale ! C'est ce que vous disent les lycéens qui défilent et se battent pour réussir. *(Interruptions sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Les entendrez-vous ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)* Ma question est simple : pendant combien de temps encore allez-vous sacrifier l'avenir de nos enfants, celui de la nation, sur l'autel du paquet fiscal ? Vous scandez la réforme, la réforme, la réforme ; mais ce que le pays subit tristement, c'est la rigueur, la rigueur, la rigueur ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.* Madame la députée, la question des postes dans l'éducation nationale a largement été débattue dans cet hémicycle, à l'occasion notamment du vote de la loi de finances pour 2008. Vous n'ignorez donc pas que 11 200 postes ne seront pas renouvelés en 2008. Sur ces 11 200 emplois, 8 800 concernent le second degré, lequel a perdu au cours des trois dernières années 145 000 élèves et perdra encore, l'année prochaine, 40 000 élèves supplémentaires. Par ailleurs, près de 5 000 de ces emplois supprimés dans l'enseignement secondaire seront

compensés par des heures supplémentaires. Comme l'a donc répété à plusieurs reprises Xavier Darcos, la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves ne sera pas altérée, puisque les suppressions d'emplois ne font que correspondre aux évolutions de la démographie.

M. Frédéric Cuvillier. Comment pouvez-vous dire une chose pareille ? C'est scandaleux !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement. Quant aux établissements situés en zone d'éducation prioritaire, rien ne changera pour eux, et ils continueront à recevoir des moyens plus importants que les autres.

Vous n'ignorez pas, madame la députée, que notre lycée va mal, et ce malgré les efforts consentis par tous les gouvernements au cours des deux dernières décennies et qui ont porté la dépense par lycéen à 22 % de plus que la moyenne des pays développés. Malgré cela, nos lycéens sont angoissés par leur avenir, et nous constatons des échecs massifs au cours du premier cycle de l'université.

Laissez-moi vous rappeler enfin les propos d'une candidate à l'élection présidentielle. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Je songe ici non pas à la vidéo où Mme Royal vantait les mérites de la justice chinoise, mais à celle dans laquelle elle indiquait vouloir remettre les enseignants au travail, les faire passer de dix-huit heures à trente-cinq heures. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Notre réponse est différente. Ce que nous proposons aux enseignants, ce sont des heures supplémentaires, c'est-à-dire du pouvoir d'achat. Ils bénéficieront d'un milliard d'euros pour servir les élèves le plus en difficulté. C'est ça notre politique et ce qui nous distingue de vous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 432

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 avril 2008